BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 36

03 – ALLIER

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CUSSET

Ventes et cessions

831 123 997 RCS Cusset.
JCE ENGINEERING.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 10000.00 EUR.
Adresse : Rue Michel Renaud, Zone Artisanale Bio Parc, 03270 Hauterive.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous signature électronique en date à HAUTERIVE du 20 septembre 2021, La société JCE ENGINEERING, SAS au capital de 10 000 €, dont le siège social est rue Michel Renaud - ZA Bioparc 03270 HAUTERIVE, immatriculée au RCS de CUSSET sous le n° 831 123 997, et la société JCE BIOTECHNOLOGY, SAS au capital de 202 500 €, dont le siège social est rue Michel Renaud - ZA Bioparc 03270 HAUTERIVE, immatriculée au RCS de CUSSET sous le n° 418 489 704, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société JCE ENGINEERING par la société JCE BIOTECHNOLOGY. La société JCE ENGINEERING ferait apport à la société JCE BIOTECHNOLOGY de la totalité de son actif, soit 421 034 €, à charge de la totalité de son passif, soit 392 355 €. La valeur nette des apports s'élèverait à 28 679 €. La société JCE BIOTECHNOLOGY détenant la totalité des 100 actions composant le capital social de la société JCE ENGINEERING, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. Il résulterait de l'annulation des actions de JCE ENGINEERING détenues par JCE BIOTECHNOLOGY un boni de fusion de 8 679 €. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er janvier 2021, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société JCE ENGINEERING depuis le 1er janvier 2021 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société JCE BIOTECHNOLOGY. La fusion sera réalisée le 31 décembre 2021 au plus tard. La société JCE ENGINEERING sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de CUSSET au nom des deux sociétés le 21 septembre 2021. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent..